# Commune de SERANVILLERS-FORENVILLE

## Carte Environnementale

**Pour information**

**Direction Départementale**

**des Territoires**

**et de la Mer du Nord**

**D.D.T.M 59**

PLAN

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbanisme

Date de mise à jour : 22/04/2016

Sources : Gestionnaires Srvitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfip

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr

**LEGENDE**

Contour de commune

**Infrastructure**

Route Départementale

Voie Ferrée

**Patrimoine Naturel**

Espace Boisé 2009 Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN

ZNIEFF de Type 2 Source : Dreal

**Risques**

Inventaire Cavité Souterraine Source : Sdics – Brgm

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
- 4 JUIL. 2019
N°

Pièce 6-4

Vipour être annexé à la délibération n°0014-2019 DCM 28/06/2019 Le maire Mme Bernadette Bauset

# PIECE N° 6.4

**Znieff**

Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique. Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.
- type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.
- type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

**Inventaire Espace Boisé**

Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'aménagement et de l'aménagement du territoire.
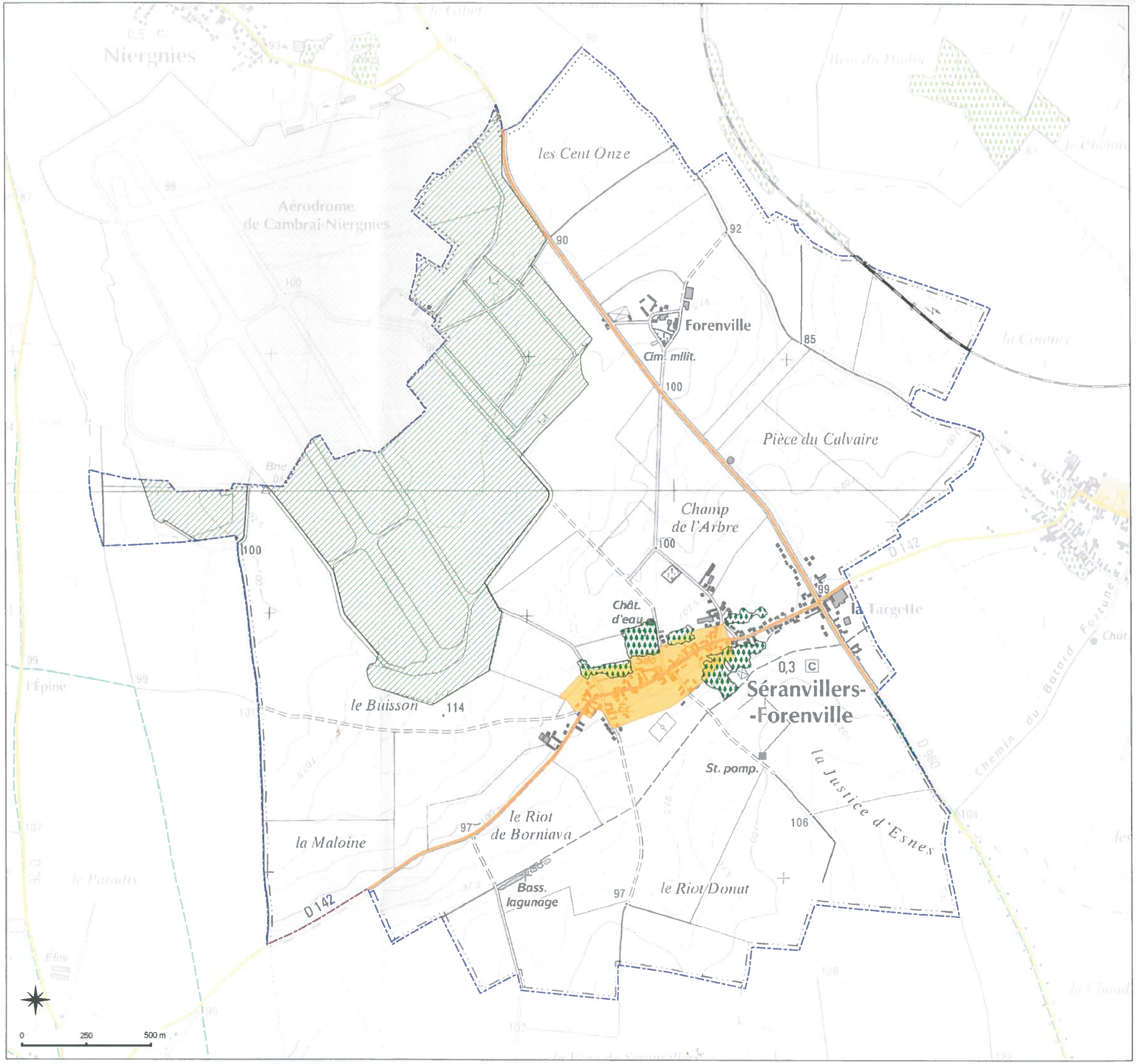
La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.
Elaborée par photo-interprétation d'images en infrarouge couleurs de la BD ORTHO®, la BD Forêt® est réalisée par emprises départementales sur le territoire métropolitain.